

## Inauguration du réseau séparatif des eaux usées



Initiés en 202, les travaux d'assainissement sont terminés et le réseau a été inauguré. Avec un montant total de 1,376 000 €, c'est un total de 5 km de canalisations qui a été ouvert sur la commune.

Un diagnostic du réseau d'assainissement installé dans le village il y a 50 ans a fait ressortir en 2017, qu'une séparation des eaux de pluie et des eaux usées était nécessaire. En effet, lorsque trop d'eau de pluie arrive à la station d'épuration, les eaux sortantes sont encore polluées et nuisent à la santé.

Le conseil municipal a donc lancé les travaux en 2022 dont le montant total prévu était de 1 376 666 €. Heureusement, les financeurs ont répondu à l'appel et l'Agence de l'eau a pris en charge 50 %, l'État 20 % et le département 15 %. La commune a financé le reste avec un prêt à un taux très intéressant, ramenant le coût à quelque 550 € par habitant.

### Un chantier très important

C'est un total de 5 km de canalisations qui a été ouvert pour la collecte des eaux usées ; les 4,2 km en place précédemment étant conservés pour les eaux pluviales. Par place, l'entreprise Piacentini qui avait le marché a dû creuser notamment dans la roche à 3,25 m de profondeur. 3 centres de refoulement, dont 2 avec des pompes, conduisent toutes les eaux usées vers leur canalisation principale qui rejoint la station d'épuration.

### Des séparations privées

Le maire, D. Vitrey et le 1er adjoint F. Roche, à qui le conseil municipal a confié toute l'opération, ont invité les officiels et le public à l'inauguration vers le poste de refoulement rue de sainte Anne. Le conseil départemental était représenté par E. Eme, l'Agence de l'Eau par F. Rollin, Ingénierie 70 par J. Ratha et l'entreprise Piacentini par son conducteur de travaux.

Mais, dans les discussions, un point a été soulevé : certaines eaux pluviales sont encore évacuées par la canalisation mise en place. Il faut donc que chaque propriétaire fasse la séparation chez lui à ses frais et un contrôle sera fait dans les 2 ans.

En compensation afin que l'approvisionnement en eau potable soit suffisant, le conseil municipal a obtenu l'accord pour un raccordement aux eaux du Syndicat du Breuchin, à faire bientôt.